

# Madère

## Randos Madère

**Du 13 au 19 octobre 2025**

**7 jours / 6 nuits**

**Hôtel 4\*\*\*\* à Funchal**

### Les Points Forts

- ✓ Six nuits en hôtel 4\*\*\*\*
- ✓ Découverte complète de l'île
- ✓ Boissons aux repas
- ✓ 3 journées de randonnées
- ✓ Promenade en mer à bord d'une caravelle
- ✓ Accompagnateur dédié

### Jour 3: TOUR DE L'OUEST

Petit-déjeuner puis, sous la conduite de votre guide-accompagnateur, départ pour une journée d'excursion à la découverte de l'Ouest de l'île. Route jusqu'à Ribeira Brava où vous découvrirez son église puis poursuite vers Madalena do Mar pour visiter une bananeraie. Arrivée à Sao Vicente pour le déjeuner. Après le repas, découverte du village, situé sur la côte nord de l'île caractérisé par la nature verte et la forêt abondante, modelé par les forces volcaniques et par l'érosion de ses belles collines. L'excursion vous conduit ensuite vers les vertigineuses falaises de Cabo Girão, que vous pourrez découvrir depuis la plateforme en verre qui surplombe l'océan. Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner et nuit.

### Jour 4: JOURNEE DE RANDONNEE

*Facile / 13 kms au total / Durée: 3h30 / Dénivelé: 888m/925m*

Petit-déjeuner et départ pour une journée de randonnée de Queimadas à Caldeiro Verde. Départ avec votre accompagnateur en direction du parc forestier situé à 900 mètres d'altitude, passage par le refuge au magnifique toit de chaume du Queimadas puis vous suivrez la levada do Caldeirao Verde, vous pourrez admirer une flore unique ainsi que des espèces de faune indigène tels que les pinsons des arbres, le roitelet à triple bandeau, la buse ... Vous découvrirez une magnifique cascade qui se jette dans le lac du Caldeiro Verde. Déjeuner panier-repas pendant la randonnée. Retour à votre hôtel en effectuant un arrêt à Santana. Dîner et logement.



**à partir de 1445€ / pers**  
**Base 35 personnes**

### Jour 1: MARSEILLE ✈ LISBONNE ✈ FUNCHAL

Rendez-vous des participants et départ le matin pour l'aéroport de Marseille-Provence. Accueil et assistance d'un représentant Sabardu Voyages. Formalités d'enregistrement. Envol pour Madère sur vols réguliers Tap Portugal via Lisbonne. A votre arrivée, accueil et transfert en autocar jusqu'à votre hôtel. Installation dans les chambres. Dîner et nuit.

### Jour 2: JOURNEE DE RANDONNEE

*Moyen / 11 kms au total / Durée: 3h30 / Dénivelé: 980m/1286m*

Petit-déjeuner puis départ pour une journée de randonnée avec guide accompagnateur pour la Cascade des 25 fontes. La randonnée commence par une descente en pente douce vers Rabaçal pour admirer la cascade. Continuation du parcours le long de la Levada do Risco. Au bout du parcours, apparaît la cascade formée par les eaux limpides descendant de Paul da Serra et jaillissant à travers les rochers, constituant plus de 25 sources chutant à plus de trente mètres. Déjeuner sous forme de panier-repas. Retour à l'hôtel en milieu d'après-midi. Dîner et nuit.

## Jour 5 : FUNCHAL

Petit-déjeuner et matinée consacrée à la visite guidée de Funchal. Découverte du marché de Funchal où vous découvrirez d'incroyables étalages de légumes, fruits exotiques... Puis, visite d'une fabrique de broderie. Après cette visite, découverte de la cathédrale de style manuelin. La matinée se terminera par une dégustation de vins madériens avec possibilité d'achat. Déjeuner. Après-midi, départ avec votre guide-accompagnateur pour le centre de Funchal où vous embarquerez pour une promenade en bateau le long des côtes. Cette sortie en mer s'effectuera à bord d'une réplique de la caravelle Santa Maria de Christophe Colomb. Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

## Jour 6 : JOURNEE DE RANDONNEE

Facile / 12 kms au total / Durée : 5h / Dénivelé : 644m/886m

Après le petit-déjeuner, départ pour une journée de randonnée de Ribeiro Frio Portela avec guide. Cette randonnée de dix kilomètres est un classique pour les groupes de randonneurs. Elle permet de vous emmener dans les sous-bois magnifiques, de découvrir de fabuleuses chutes d'eau et d'admirer en marchant une espèce végétale unique au monde. Déjeuner panier-repas pendant la randonnée. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi, dîner et nuit.

## FORMALITES :

Carte nationale d'identité en cours de validité ou passeport + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences gouvernementales du/des pays visités.

## INFORMATIONS :

La photocopie de votre carte d'identité est obligatoire au moment de votre inscription.

Les randonnées proposées sont toutes accompagnées d'un guide. Elles sont toutes de niveau facile, sauf peut-être Ribeiro Frio, de difficulté moyenne. Prévoir une bonne paire de chaussures de marche, une lampe torche pour le passage dans les tunnels, des vêtements chauds et de pluie, un sac avec de l'eau et des encas.

\* La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages si le groupe est composé de plus de 30 participants

Au moment de la parution du programme, les plans de vols prévoient un décollage à 06h00 du matin ce qui implique un réveil dans la nuit le jour 1 et le jour 7.

Pour rejoindre l'île de Madère, le transit via Lisbonne est obligatoire et le temps de correspondance varie de 4h à 6h d'attente.

Dans le cadre du projet de loi de finances 2025, le ministère de l'économie et des finances prévoit d'augmenter très sensiblement la taxe dite de solidarité (TSBA) sur les billets d'avion. Si celle-ci entre en vigueur nous serons alors dans l'obligation de repercuter le montant de cette hausse estimée entre 10€ et 50€ selon le trajet aérien.

## Jour 7 : FUNCHAL ✈ LISBONNE ✈ MARSEILLE

Petit déjeuner et transfert à l'aéroport. Assistance aux formalités d'enregistrement. Envol pour Marseille via Lisbonne sur vols réguliers Tap. A votre arrivée en fin de matinée, retour en autocar vers vos différents lieux de prise en charge.



## NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar aller/retour jusqu'à l'aéroport  
Le transport aérien Marseille / Funchal / Marseille via Lisbonne sur vols Tap Portugal  
Les taxes d'aéroports (85€ au 02/09/2024)  
Les transferts aéroport / hôtel / aéroport  
Les transferts en autocar pour les randonnées  
L'hébergement en chambre double en hôtel 4\*\*\*\*  
La pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 7  
Les boissons au cours des repas  
Les excursions mentionnées au programme  
La présence d'un guide local lors des visites  
La promenade en mer  
Trois journées de randonnée avec guide (1 guide pour 25 personnes)  
La présence d'un accompagnateur Sabardu Voyages\*  
L'assistance / rapatriement  
L'assurance annulation (offerte)  
L'assurance « Protection sanitaire » (offerte)

## NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle: 250 € / personne (nombre limité, nous consulter)  
Les pourboires au guide et au chauffeur  
Les dépenses personnelles

En partenariat avec



## CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Pour les croisières maritimes, fluviales et les voyages aériens, les conditions d'annulation, par personne, sont les suivantes :

**30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation**

**10 % du montant du voyage de 60 à 46 jours**

**25 % du montant du voyage de 45 à 31 jours**

**50 % du montant du voyage de 30 à 16 jours**

**75 % du montant du voyage de 15 à 5 jours**

**100 % du montant du voyage moins de 5 jours avant le départ.**

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par e-mail, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation.

En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

## ASSURANCE ANNULATION

ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage.

Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ».

De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

## **PRINCIPALES EXCLUSIONS**

---

Le non-respect des formalités de police et de douane.

L'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours.

Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82.

La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ; Les annulations résultant d'exams périodiques de contrôle et d'observation.

## **CESSION DE CONTRAT**

---

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

## **ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT**

---

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

## **TAXES D'AEROPORT**

---

Elles sont indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix comprend ». Compte tenu de la fluctuation permanente du tarif mentionné à la date de parution du catalogue, cette taxe est susceptible d'être réajustée en fonction de sa valeur exacte jusqu'à 20 jours avant le départ.